

## ETAT DES LIEUX DE LA POLLUTION D'UNE VILLE MOYENNE DU BURKINA FASO PAR LES DECHETS SOLIDES URBAINS : CAS DE KOUDOUGOU

### STATE OF PLAY OF A MEDIUM-SIZED TOWN IN BURKINA FASO BY URBAN SOLID WASTE THE CASE OF KOUDOUGOU

**NEBILMA P. NAGALO**

LABOSHS, Université Norbert ZONGO de Koudougou, BURKINA FASO,  
[nebilmanagalo00@gmail.com](mailto:nebilmanagalo00@gmail.com)

**FULGENCE T. IDANI**

LABOSHS, Université Norbert ZONGO de Koudougou, BURKINA FASO,  
[danifulgence@gmail.com](mailto:danifulgence@gmail.com)

#### RESUME

A l'instar des grandes métropoles africaines, la ville de Koudougou fait face à des défis majeurs en matière de préservation de l'environnement. Ainsi, la prolifération des déchets solides urbains est liée d'abord à la forte croissance démographique, ensuite à l'ignorance de la population quant à leurs impacts sur l'environnement et enfin à une faible politique de recyclage de ces plastiques. Le présent article dépeint le constat fait sur la situation qui prévaut à Koudougou quant à la prolifération de ces déchets solides urbains. Les emballages plastiques non biodégradables sont sources d'imperméabilité des eaux pour les végétaux lorsqu'ils se retrouvent enfouis sous le sol, réduisant ainsi la porosité des sols et par conséquent les rendements agricoles de 15% dans les zones péri-urbaines. Le problème que nous évoquons ici est à la fois délicat et sensible dans la mesure où il s'agit d'une question de survie de l'Homme dans son environnement. C'est donc un combat de survie qui se manifeste par les activités économiques de l'agriculture (engrais, granivore, pesticides et autres produits chimiques), des industries (rejet des gaz et déchets toxiques), la déforestation voire la désertisation, les exploitations minières, l'utilisation et le jet anarchique des déchets solides urbains contribuent fortement à la dégradation du milieu naturel. L'objectif de cette étude est de faire l'état des lieux de la pollution dans la ville de Koudougou par les déchets solides urbains. La démarche méthodologique adoptée au cours de cette étude est basée sur l'observation, la recherche documentaire, des travaux de terrain et la cartographie. Sur un ensemble des 110 enquêtés, seulement 4% des ménages ont recours aux services de collectes des déchets de déchets ; 57% des ménages évacuent leurs déchets dans les caniveaux ainsi que le long des rails et 39% ont des procédés jugés acceptables par brûlage ou les convoient dans les réserves des quartiers ou dans les trous laissés par l'exploitation humaine.

**Mots clés :** Pollution - Déchets solides urbains - emballages non biodégradables- Koudougou.

## ABSTRACT

Like other major African cities, the city of Koudougou faces major challenges in terms of environmental preservation. Thus, the proliferation of urban solid waste is linked firstly to strong population growth, secondly to the populations ignorance about its environmental impact, and thirdly to a weak, recycling policy for these plastics. This article describes the situation prevailing in Koudougou regarding the proliferation of this urban solid waste. Non-biodegradable plastic packaging makes water impermeable to plants when they are buried underground, thus reducing soil porosity and consequently agricultural yields by 15% in peri-urban areas. The problem we are discussing here is both delicate and sensitive in that it is a question of human survival in its environment. It is therefore a fight for survival that manifests itself in the economic activities of agriculture (fertilizers, granivores, pesticides and other chemical products), industries (release of toxic gases and waste), deforestation and even desertification, mining and the use and uncontrolled disposal of urban solid waste contribute significantly to the natural environment. The objective of this study is to take stock of pollution in the city of Koudougou by urban solid waste. The methodological approach adopted during this study is based on observation, documentary research, fieldwork and mapping. Of the 110 respondents, only 4% of households use garbage collection services, 57% of household evacuate their waste in the gutters as well as along the rails and 39% use processes deemed acceptable by burning or conveyance in the reserves of the district or in holes left by human exploitation.

**Keywords:** Pollution – urban solid wastes - non-biodegradable packaging – Koudougou

## INTRODUCTION

Les actions des sociétés ont été et sont toujours à l'origine des changements ou des mutations environnementales. Ainsi, pour pallier aux pollutions environnementales, il est important de disposer d'un processus communautaire efficace. Pour ce faire, le Burkina Faso s'est engagé dans un processus de décentralisation et de transferts progressifs des compétences aux communes depuis 1990. Cependant, force est de constater que cette politique d'autonomisation louable souffre de manque de moyens financiers conséquents et de compétences intellectuelles pour sa mise en œuvre véritable. Cela explique aisément la faible résolution des problèmes d'assainissement en occurrence la gestion des déchets solides urbains alors qu'ils ont des conséquences négatives importantes sur les populations. Cette situation peut s'expliquer aussi par la forte croissance démographique, la faible utilisation des bacs à ordures et à l'absence d'une éducation environnementale. Au Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 2019, la population de Koudougou était de 216 830 habitants reprenant 13,1% de la superficie de la commune avec un taux naturel de 30,1% et un indice synthétique de fécondité (ISF) de 5,1. Une telle croissance nécessite l'augmentation de besoins de consommation voire une croissance

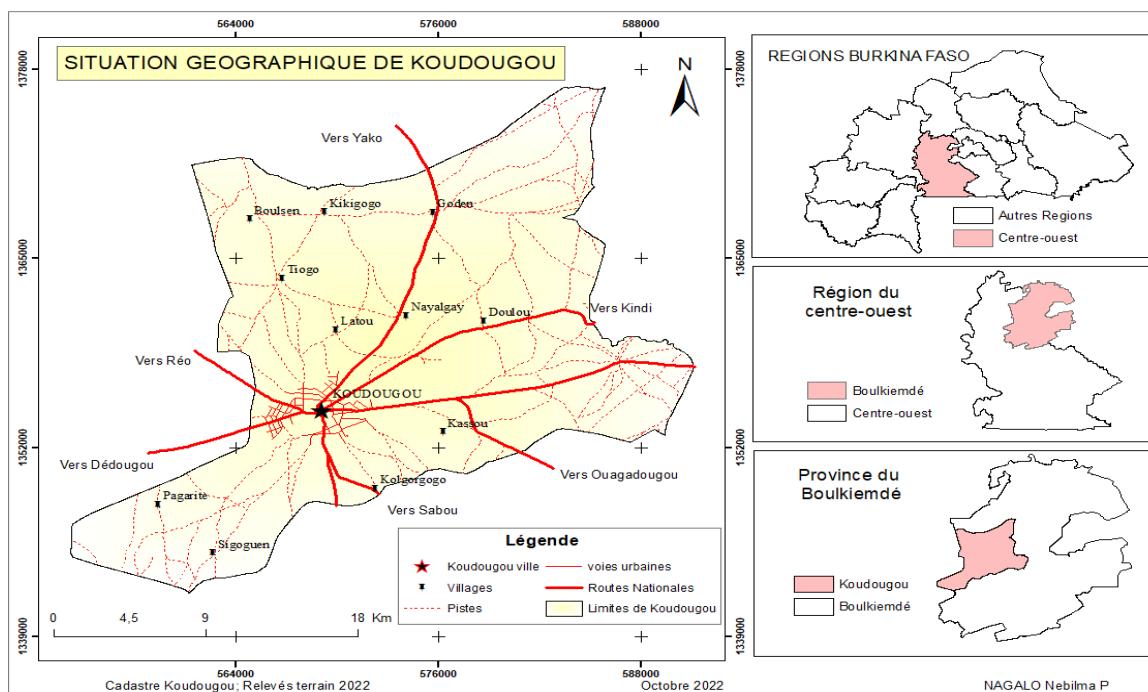
économique et d'espaces habitables. Ainsi, on est tenté de croire qu'au BURKINA FASO, comme partout en Afrique, que l'urbanisation rime avec pollution. Cette pollution, toute particulière, affecte le cadre de vie de l'Homme. Parmi les problèmes liés à la pollution, on en trouve deux principaux défis à savoir ceux écologiques et environnementaux. C'est dire que ces problèmes affectant aussi bien l'air, l'eau, le sol que les plantes, sont source de bien de désagréments, parfois de maux que les populations ont de la peine à juguler. Koudougou, l'une des villes moyennes du Burkina Faso, situé au centre de la région, ne fait pas exception à ces problèmes ci-dessus cités. La commune de Koudougou, séparée de la capitale Ouagadougou de 100 km à l'Ouest avec une superficie de 720 km<sup>2</sup>, est limitée par celles de Réo, Ténado, de Ramongo, de Nandiala et d'Imasgho (PDC, 2018-2022). D'une manière générale, le plastique est devenu le moyen privilégié d'emballage des aliments de tout genre et d'autres consommables par les industries au Burkina et cela explique leur production et leur prolifération anarchique de tout genre. De ce fait, il importe donc de bien connaître ces problèmes si des solutions acceptables doivent être trouvées. L'objectif de cette étude est de faire l'état des lieux de la pollution dans la ville de Koudougou par les déchets solides urbains. La démarche méthodologique adoptée au cours de cette étude est basée sur l'observation, la recherche documentaire, des travaux de terrain et la cartographie. Les résultats de cette étude permettront, en perspective, de proposer des solutions qui contribueront à renforcer la productivité agricole et de surcroît lutter contre les effets des changements climatiques aussi bien sur l'environnement que sur tous les êtres vivants (la flore, de la microfaune à l'Homme). Le présent article se veut de prospecter, de collecter des informations autour de la problématique du défi de l'environnement face à la prolifération des déchets solides urbains. Longtemps considérés comme un problème spécifique aux pays fortement industrialisés, aujourd'hui ces déchets sont devenus une menace sérieuse aussi bien pour les Pays En voie de Développement (PED) comme le nôtre que pour la survie même des Hommes.

### 1- Présentation de la zone d'étude

La commune de Koudougou cumule quatre fonctions : elle est une commune urbaine, chef-lieu de la région administrative du Centre-Ouest, chef-lieu de la province du Boulkiemdé et chef-lieu du département de Koudougou. Elle est située entre 2°50' et 2°16' de Longitude Ouest et 12°45' et 12°14' de Latitude Nord. Elle est limitée à l'Ouest par la commune de Réo, au Sud-Ouest par la commune de Ténado, au Sud par la commune de Ramongo, à l'Est par la commune de Nandiala et au Nord par la commune d'Imasgho (voir la *carte n°1*). Située à 100

km de Ouagadougou à l'Ouest, la ville de Koudougou est reliée par la voie ferrée depuis 1952 à la capitale burkinabè. Avant la communalisation intégrale du pays en 1991, la superficie de la ville était de 272 km<sup>2</sup>. Avec le rattachement des 22 villages administratifs, sa superficie atteint 720 km<sup>2</sup>; l'agglomération urbaine s'étale sur 15 km (PCD, 2018-2022).

Carte 1: Situation géographique de la commune urbaine de Koudougou.



## 2 : Méthodologie de recherche

### 2-1 : exploitations documentaires

Les techniques de collecte comprennent la recherche documentaire, l'observation directe sur le terrain et les enquêtes-terrains. La recherche documentaire a été effectuée avec la lecture des ouvrages généraux (les documents traitant des causes des pollutions environnementales en général), des mémoires, des thèses, des rapports d'étude ou d'enquêtes, des publications scientifiques qui traitent de notre thème d'étude ainsi que des recherches sur internet. Les documents consultés ont été ceux qui traitent des pollutions de l'environnement en général et surtout de la responsabilité des déchets solides urbains dans la pollution environnementale en particulier. Notons que si l'action des sociétés est présente sur l'ensemble de la surface terrestre, elle n'en demeure pas moins inégale car certains secteurs étant plus affectés que d'autres par l'anthropisation.

## 2-2 : Collecte des données

L'objectif de cet article sera atteint à travers la collecte et l'analyse des données. Ainsi, pour mener à bien ce travail et obtenir des résultats concluant, nous avons opté à la fois pour une approche qualitative et quantitative.

- La première méthode a permis de recueillir des informations, suite à des entretiens individuels pour avoir l'opinion des autorités de la ville de Koudougou sur l'état de pollution par les déchets solides sur la santé environnementale en général et celle humaine et animale en particulier.
- La seconde a consisté à l'administration des questionnaires ; il s'est agi de distribuer des fiches d'enquêtes que nous avions préparées pour les acteurs administratifs et communaux, les associations de collectes et gestionnaires des ordures (GIE/PME) pour comprendre les raisons du jet anarchique des déchets solides ménagers par les populations mais aussi leur perception quant aux dangers de ces déchets solides urbains sur l'environnement.

La recherche documentaire, les sorties de terrain, les entretiens et guides d'entretien, la navigation sur internet, l'appareil photographique et un GPS ont été les principaux outils de collecte des données.

## 2-3 : Echantillonnage

Echantillonnage ciblé ou par jugement a été utilisé pour échantillonner notre public cible car nous avions choisi des individus que nous jugeons les plus représentatifs et devant nous aider à obtenir des résultats exploitables. Il s'agit particulièrement des riverains des différents dépôts d'ordures, les associations/groupement ou coopératives qui s'intéresse à ce sujet d'actualité et y mènent des activités rémunératrices de revenus (GIE/PME), le service Hygiène-Assainissement de la Mairie et les services techniques chargés de protéger l'environnement des actions négatives anthropiques.

Les enquêtes ont consisté :

- avec la municipalité : à comprendre le mode de gestion des déchets solides ménagers, la dynamique des infrastructures de stockage et du matériel de collecte ainsi que le jeu des acteurs informels dans la collecte de ces déchets solides.
- avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Ouest (DREEEA/CO) : il s'est agi à comprendre les politiques adoptées en matière de protection de l'environnement, le rôle joué par ce

service dans la gestion des déchets solides urbains et surtout l'impact de la mauvaise gestion de ces déchets sur les composantes de l'environnement ;

- avec les responsables des associations et/ou groupements intervenant dans la pré-collecte (les plus actifs sont BENEWEND, KISWENSIDA, LAGMTAABA, WEND WOAGA, WEND NSO), les guides d'entretiens ont permis de s'enquérir de leur rôle dans la gestion des déchets et de leurs conditions de travail. Ces responsables, au-delà de nous donner leur avis sur les principales raisons de pollution de l'environnement par les déchets solides urbains et les impacts sur l'environnement, n'ont pas manqué l'occasion d'étaler les difficultés qu'elles rencontrent et d'égrainer des chapelets de doléances (soutiens financiers et matériels) à l'endroit des premiers responsables locaux.

**Tableau 1:** Répartition des enquêtés

Nom de la décharge	Localisation	Nombre d'enquêtés	Administrations + enquêtés
Décharge aérodrome	Secteur 10	10	Mairie=10
Décharge BENAO	Secteur 7	10	Elévage=10
Décharge du Secteur 2	Secteur 2	10	Agriculture=10
Décharge du Secteur 5	Secteur 5	10	Hygiène-Assainissement=5
Décharge du Secteur 8	Secteur 8	10	Eaux et forêts=10
			Environnement=15
<b>Total</b>		<b>50</b>	<b>60</b>

Source : enquêtes, NAGALO, Mai-Juin 2022.

#### **2-4 : Techniques et outils d'analyse des données**

Il s'agit d'analyser les données recueillies suite à nos entretiens, les recherches bibliographiques et nos questionnaires. Une telle démarche minutieuse a permis de prendre en compte les causes du rejet anarchique des déchets solides urbains, la perception des populations riveraines des décharges vis-à-vis de l'insalubrité, le danger de ces déchets solides sur la santé humaine et animale, l'impact de ces déchets solides sur l'environnement et des propositions de solutions pouvant atténuer leurs effets néfastes sur les Hommes ainsi que sur son milieu de vie. Les données quantitatives ont été collectées sur la base de nos questionnaires auprès des riverains, des associations des Groupes d'Intérêt Economique/Petites et Moyennes Entreprises (GIE/PME), du service de l'environnement, de l'élevage, de l'agriculture et de la mairie après l'étape de l'observation directe sur le terrain. Toutes ces données ont été dépouillées et traitées. Les outils suivants ont été utilisés pour collecter et traiter les données de terrain :

- Un appareil photographique a été utilisé pour les prises de vue des décharges sur le terrain,

- un GPS pour prendre les coordonnées géographiques de ces décharges sauvages et contrôlées,
- les logiciels **Sphinx, Excel, Word, et ArcGIS 10.3** ont respectivement été mis en contribution pour les dépouillements et les traitements des données, la saisie (y compris la réalisation des graphiques et tableaux) et les réalisations cartographiques.

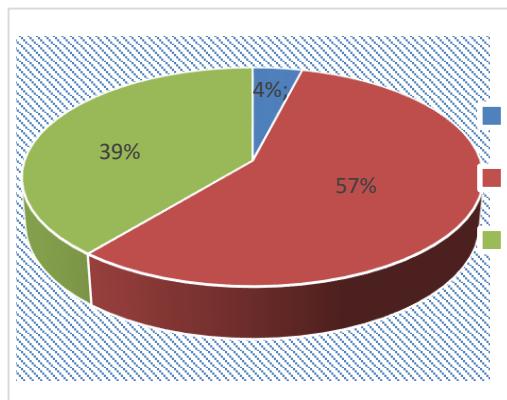
### 3-RESULTATS

Sur l'ensemble des vingt-huit (28) décharges sauvages recensées à travers la ville, la plupart sont localisées dans les réserves administratives, les parcelles non viabilisées, le long des rails, à proximité des plans d'eau et dans de grandes excavations aux pieds des collines ayant servi à la réalisation des infrastructures marchandes et à l'aménagement des artères de la ville. Dans ces décharges, plusieurs types de déchets y sont abandonnés. Ainsi, les principaux types de déchets ménagers (estimés à environ 62%) retrouvés sont des déchets alimentaires, produits cellulosiques, des tissus et les déchets biodégradables (cartons, papiers usagers, les feuilles mortes, les plumes de volaille, lotus, calendriers, .....). Dans ces déchets, on y constate l'abandon aussi de matières inertes (estimées à 57%) dont les verres, les cheveux, les céramiques, des résidus électroniques, les plastiques non biodégradables (seaux, textiles synthétiques, sachets, caoutchouc, emballages, plastiques, bidons, les tuyaux, etc). L'observation directe sur le terrain avait pour objectif de localiser les bacs à ordures, les grandes décharges et surtout les décharges sauvages afin de voir leur spatialisation. Elle a permis de constater l'amoncellement des déchets solides ménagers aux abords des rues de la ville, sur les espaces verts, les réserves et les parcelles non viabilisées. Des détritus le long des rails, aux alentours des plans d'eau, des canaux d'évacuation des eaux usées et l'élimination inadéquate de ces déchets à travers l'incinération à ciel ouvert de ses tas d'immondices sont des pratiques très courantes à Koudougou.

Un appareil photographique a été utilisé pour les prises de vue des décharges (aménagées et les dépotoirs sauvages) sur le terrain permettant de faire l'état des lieux de l'insalubrité par les déchets solides urbains sur les sols et surtout de déposer sur la table de débat une preuve de la problématique de la promotion de l'hygiène dans nos villes en général et à Koudougou en particulier. Ainsi, les photographies 1 et 2 ci-dessous témoignent du constat fait sur le terrain. Par ailleurs, l'internet a permis de télécharger des articles scientifiques, des rapports, des mémoires, des ouvrages généraux et des thèses abordant la thématique dans plusieurs villes

africaines, européennes et latino-américaines. Un appareil photographique a été utilisé pour les prises de vue des décharges (aménagées et les dépotoirs sauvages) sur le terrain afin d'analyser l'impact de ces sachets sur les sols et surtout de déposer sur la table de débat une preuve de la problématique de la promotion de l'hygiène dans nos villes en général et à Koudougou en particulier. La mairie s'est dotée d'un service afin de gérer la question des déchets de la ville. Ainsi, le Service Hygiène-Assainissement (SHA) a été créé depuis 1978 avec les attributions suivantes : la pré-collecte, la collecte, le stockage et le recyclage (si possible) des déchets solides en général et ceux plastiques en particulier afin de faire de cette ville moyenne, une ville exemplaire au Burkina Faso en matière de salubrité. Pour y arriver, la mairie s'est dotée de moyens roulants (bennes tasseuses, tricycles, camions, poubelles, pèles, ....) devant permettre le service Hygiène-Assainissement (SHA) de remplir ses missions. La proportion des déchets solides urbains (environ 62%) dans ces ordures étant importante, les sachets envahissent les champs et s'enfouissent lors de l'épandage et du sarclage. Cette pratique réduit à long terme les rendements agricoles et malgré tout la pratique persiste certes par méconnaissance des dangers que cela induit. Dans le cas des décharges non contrôlées, du fait de leur imperméabilité, les matières plastiques mises en décharges constituent des poches de gaz (le méthane par exemple), augmentant ainsi le risque d'incendies. Par exemple, la pollution des sols par les sachets plastiques à long terme peut conduire à l'assèchement accéléré des surfaces terrestres dû à l'évaporation rapide des eaux de surface qui entraînerait des risques de prolongement de la saison sèche dans les zones insalubres.

Sur l'ensemble des **110** enquêtés, seulement **4%** des ménages ont recours aux services de collectes, **57%** des ménages évacuent leurs déchets dans des lieux inappropriés (le long des rues, dans les caniveaux) et **39%** ont des procédés que l'on peut juger acceptables (par brûlage ou les convoient dans les réserves du quartier). Le diagramme circulaire suivant montre la représentativité des modes d'élimination de ces déchets ménagers de la ville.



### LEGENDE :

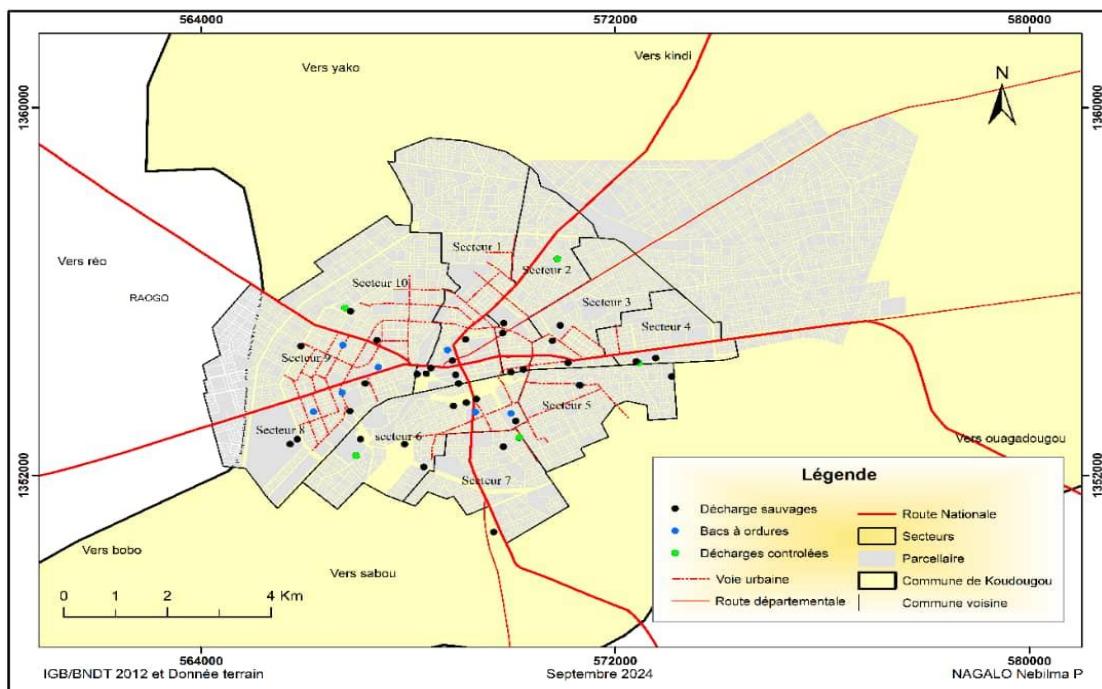
Service de collectes : 4%

Dans les caniveaux et le long des rues : 57%

Dans les réserves du quartier et par brûlage : 39%

**Figure 3 : Mode d'élimination des déchets ménagers à Koudougou**

Après la prise des coordonnées des décharges (contrôlées comme sauvages) par le GPS, nous avons réalisées la carte N°2 montre la répartition spatiale des grandes décharges et des bacs à ordure dans la ville.



Les cartes 2 montrent que les grandes décharges de la ville sont situées respectivement aux secteurs 2, 5, 6, 7, 8 et 10, occupant de vastes terrains qui sont de grands trous laissés par l'exploitation humaine (bancotières et briques taillées dans la cuirasse) et d'anciens bacs à ordures disparus sous le poids de leurs contenus. Cependant, il est bien de remarquer sur la carte que les points noirs sont les plus abondants et cela signifie que les décharges sauvages sont les plus nombreuses à travers la ville. Ces décharges sauvages sont suivies par les bacs à ordures

et cela montre tout l'enjeu de la pollution de la ville par ces déchets justifiés à la fois par la faible gestion des déchets solides urbains, l'inaction du Service Hygiène-Assainissement (SHA) et l'absence totale de recyclage de ces déchets solides surtout les ceux plastiques. Les autres décharges sont véritablement de grands dépotoirs sauvages ou non contrôlés en témoigne les images illustratives ci-dessous.

**Photo N°1 : image d'une décharge sauvage d'immondices au pied d'une colline au secteur 10 de Koudougou**

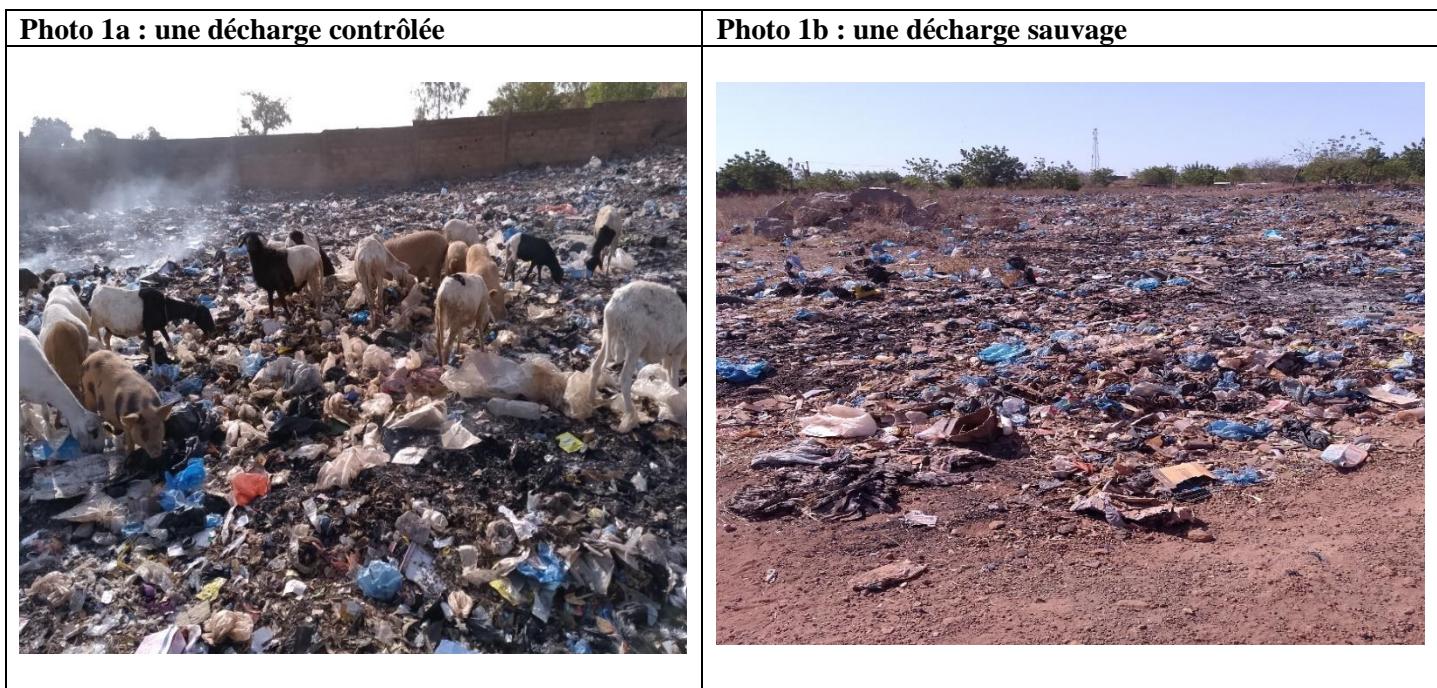


Planche photographique 1 : Typologie de dépotoirs de la ville de Koudougou

Prise de vue : NAGALO N. P., (Décembre 2024)

#### 4- DISCUSSION

Les déchets ménagers ont connu, au cours des dernières décennies, une augmentation rapide en raison de l'urbanisation accélérée engendrée par la forte croissance démographique qui a caractérisé le siècle dernier (Thomart et al., 2005). Ces derniers arrivent à expliquer que le phénomène le plus critique dans les pays en développement est la gestion des déchets ; ils exposent que c'est l'un des domaines importants dans l'interaction entre activités humaines et environnement. (Ayadi et al., 2012) pensent que « le développement démographique,

l'accroissement des activités économiques et l'amélioration du niveau de vie ne font qu'aggraver la situation de la gestion des déchets solides. Cela se traduit par une forte urbanisation du territoire, une transformation des habitudes de consommation et par conséquent, une forte production de déchets, qui est en constante augmentation ». Pour (Kina A., 2006), dans son analyse des facteurs de production des ordures ménagères, il montre comment les ménages s'organisent pour leur évacuation dans son mémoire intitulé : « La gestion des déchets solides ménagers à Koudougou ». Kina aboutit à la conclusion partielle selon laquelle des ménages laissent leurs ordures devant leurs concessions et que les services de la mairie chargés de l'évacuation ne sont pas à la hauteur de leurs tâches puisqu'il arrive de retrouver des poubelles publiques ou bacs à ordures qui débordent de leurs contenus, des poubelles à ciel ouvert et des populations qui vident leurs ordures dans les rues à la seule merci du vent et des animaux. (Sorry I., 2008) montre que les déchets solides sont des polluants dans les villes et communes car les vieilles pratiques persistent de sorte que de nombreux ménages continuent d'incinérer le contenu de leur poubelles (en majorité les sachets plastiques dans la rue). En plus, on note une insuffisance voire un manque d'écocitoyenneté de la part des populations. Dans son mémoire intitulé : « Gestion des déchets solides et risques sanitaires en milieu urbain », Sorry fait une analyse de la gestion des déchets solides en milieu urbain et leur impact sur la santé des populations. (Ndiaye O., 2003), dans son mémoire de fin de cycle intitulé « Financement des déchets solides de la ville de Koudougou : état des lieux et propositions stratégiques », prouve que la collecte et le transport des ordures ménagères des sites de transit vers les lieux de décharge ne sont pas réguliers dans cette ville. Ces sites de transfert réalisés, depuis octobre 2002 par l'EPCD (Etablissement Public Communal de Développement, 2002), ne sont pas encore évacués de leurs contenus jusqu'à présent et les quelques bacs à ordures déposés au niveau du grand marché et des hôpitaux sont rarement évacués ; tout ceci montre une absence de décharges contrôlées. Pour (Konaté N., 2014), l'utilisation excessive des matières plastiques dans notre pays due à la croissance rapide de la population est source d'une grande production de déchets plastiques nuisibles pour l'Homme, les animaux et pour les composantes de l'environnement. Dans son mémoire de fin de cycle en Science et Technologie intitulé « Evaluation de l'impact sur l'environnement et sur la santé de la valorisation des déchets plastiques : cas de l'entreprise de valorisation des déchets plastiques de Tampouy », il souligne que les déchets plastiques ne sont pas sans effets sur la santé des travailleurs et ont une part de responsabilité dans les manifestations des changements climatiques à travers les

multiples formes de gaz dégagés dans l'atmosphère lors de l'incinération et/ou recyclage des déchets. (Zongo Z., 2021), arrive à prouver que la libéralisation de la filière des déchets dans un contexte de pauvreté urbaine pose des problèmes d'optimisation de la collecte en ce sens qu'elle exclut des couches sociales non solvables à ce service et cela est à l'origine des inégalités environnementales. Pour lui, « l'augmentation de la population urbaine est source de modification de la structure urbaine avec l'expansion des quartiers précaires et une forte demande des services sociaux urbains qui sont parfois mal assurés, en l'occurrence le service de collecte et d'élimination des déchets ménages », (p.75). (OUEDRAOGO E., 2015) soutient cette idée en affirme que dans les villes du Sud, et singulièrement celles d'Afrique, la gestion des déchets notamment ceux plastiques est l'un des deux principaux problèmes de dégradation de l'environnement, avec le manque d'hygiène. De ce fait, la collecte et l'élimination des ordures ménagères s'avèrent préoccupantes pour les autorités locales. Cela a incité le gouvernement burkinabè à prendre un décret conjoint N°98-323/PRES/MEE/MAT/ MIHU/MS portant règlementation de la collecte, du stockage, du transport, du traitement et de l'éliminations des déchets urbains. En plus de cette règlementation, ce décret fixe aussi les obligations qui incombent aux collectivités locales quant à de la gestion des déchets. Ce décret va jusqu'à donner un principe de collecte voire d'élimination de déchets en précisant que la collecte des déchets urbains sur toute l'étendue du territoire se fait en collaboration avec les entreprises privées, les associations ou groupements de quartiers ou secteurs, les organisations non gouvernementales (ONG), etc. Quelques années plus tard, le constat sur le terrain a montré que cette loi contenait en elle les germes de son inefficacité car elle n'a pas prévu de soutenir financièrement les GIE/PME intervenant dans l'élimination desdits déchets d'où la disparition forcée de certains d'entre eux par manque de financement et une absence de sanctions pour tout contrevenant. Pour pallier à tout cela, le gouvernement burkinabè a pris un nouveau décret conjoint N°2006-232/PRES/PM/MECV/ MFB/MJ/MATD du 30 mai 2006 portant définition des procédures et barèmes des transactions applicables aux infractions au Code de l'environnement au Burkina Faso. Ce décret définit toutes les sanctions liées à la rigueur de protection de l'environnement. Ces sanctions s'appliqueraient à toute personne qui produirait ou abandonnerait des déchets urbains non conformes au cahier de charges définit à cet effet. Heureusement que le conseil des ministres du 02 Octobre 2024 a examiné un projet de loi dont l'applicabilité est très attendus par les défenseurs de la nature même si ce projet de loi est une relecture de la loi N°017-2014/AN du 20 Mai 2014 portant « interdiction de la production, de

l'importation, de la commercialisation et de la distribution des emballages et sachets plastiques non biodégradables au BURKINA FASO ». En 2024, l'assemblée nationale de transition (ALT) a voté une nouvelle loi N°45-024/ALT, une révision certes de celle en vigueur, portant « interdiction générale de tous les types d'emballages et de sachets en plastique qu'ils soient biodégradables ou non » et « une interdiction du brûlage des emballages et sachets en plastique compte tenu des gaz cancérigènes que cela libère dans l'atmosphère ». Pour Naoildine (2011) « les déchets proviennent des activités quotidiennes des ménages de la population, des changements économiques liés au style de vie et du mode de consommation des ménages ». Jusque-là, disons que l'ensemble des auteurs traitant de la source de production des déchets sont unanimes sur le fait qu'ils proviennent du changement des modes de consommation des ménages, de la croissance démographique, de l'évolution des activités économiques et de l'amélioration du niveau de vie. Pour ce qu'est des moyens d'élimination des déchets, pour AMEDE (2013) « la décharge constitue la méthode la plus utilisée pour l'évacuation des déchets urbains et est le dernier maillon dans la chaîne de leur gestion ». Pour sa part, Naoildine (2011) soutient que la mise en décharge constitue la principale alternative pour la destination finale des déchets car l'incinération qui nécessite des technologies appropriées pour le traitement des gaz et des fumées est extrêmement coûteuse. Thomart et Diabaté (2005) arrivent à montrer que « la décharge est presque toujours la seule voie envisagée pour l'élimination des ordures ménagères ».

Rappelons qu'il

existe deux types de décharges : celles « contrôlées » lorsque le site est « aménagé » à cet effet par la municipalité avec une clôture et très souvent un gardien veillant au grain pour éviter les incursions nocturnes ; le second type est dit « sauvage ou anarchique » parce qu'elle est fondée sous l'initiative des populations, très souvent clandestine, car ne répondant à aucune éducation environnementale, ne respectant aucune norme de protection sanitaire des riverains et méconnue des autorités municipales. Ainsi, en matière de difficultés dans la gestion des déchets, OUEDRAOGO E., (2015) précise que la défaillance dans la gestion des déchets plastiques apparaît comme une évidence au regard des tas d'immondices et des divers déchets plastiques éparpillés qui jonchent les rues, obstruent les canaux d'écoulement des eaux dans la ville. (Ayadi et al. 2012) affirment que l'élimination des déchets en décharge a des effets nuisibles et astreint les pouvoirs publics, les autorités locales à reconsidérer la question des déchets et celles liées à leur mise en décharge. Les difficultés de pré-collecte et de collecte des déchets ont été abordées par OUEDRAOGO E. (2002) qui arrive à prouver que malheureusement les services

de la municipalité chargés d'assurer l'assainissement ne sont pas encore parvenus à jouer le rôle de coordination et de régulation dans le ramassage des ordures ménagères.

## CONCLUSION

Le Service Hygiène-Assainissement de la commune urbaine de Koudougou, certes avec des moyens limités, essaie d'assurer son rôle régional de garant de la propreté de la ville. Cependant, par faute de moyens financiers, aucun des moyens roulants n'est sur pied actuellement. Aussi, la quasi-totalité de cette population, soit 71% des enquêtés, pensent que leur cadre de vie est dans l'ensemble acceptable, 23% pense qu'il est très sale et 6% sont toujours indécis. Selon l'échantillonnage de notre étude, la majorité (soit 89% de cette population) juge non satisfaisant le système actuel d'hygiène ; ce-qui est compréhensible au regard de la prolifération des déchets plastiques et autres types de déchet dans la ville. Au cours de notre étude, nous avons pu montrer que les déchets plastiques ont un impact sur les composantes de l'environnement et cela a plusieurs niveaux : ces déchets enlaidissent le cadre de vie, ils ont un impact sur la santé humaine, perturbent l'accroissement des végétaux, limitent l'oxygénation et l'infiltration des eaux dans le sol puis déciment le cheptel. Ainsi, le MGU (2013) soutient et trouve important que toutes les villes au Burkina Faso, de disposer d'un schéma Directeur de Gestion des Déchets (SDAU) car il propose une organisation intégrée de toutes les activités reliées à la gestion des déchets et des aménagements appropriés. Il définit également les cadres financiers, institutionnels et règlementaires propres à assurer la gestion efficace des déchets dans la ville et comporte les volets suivants : la pré-collecte, la collecte, le traitement et la valorisation. Comme perspective, il serait judicieux pour nous d'étudier les impacts de ces déchets solides urbains sur les différentes composantes de l'environnement afin de proposer des solutions idoines devant permettre d'y remédier.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Assemblée Nationale : Loi N° 055-2004/ AN portant Code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, 54p.

Assemblée Nationale : Loi N°005/97/ADP portant Code de l'Environnement au Burkina Faso. Janvier 1997 ; 27p.

Assemblé Nationale : Loi N° 034-2012/ AN portant Réorganisation Agraire et Foncière au Burkina Faso, 220p.

Assemblée Nationale : Loi N°006-2013/AN du 02 Avril 2013 portant Code de l'Environnement au Burkina Faso, 148 articles ; 31p.

CYRIA E., (2006), reprise par Mathieu DURAND dans son article : *La gestion des déchets et les inégalités environnementales à Lima : entre vulnérabilité et durabilités*. In Espaces et sociétés UMR 6590-CNRS.Université de Maine ; N°32, décembre 2011, ESO.

Décret N° 98-323/PRES/PM/MEE/MATS/MIHU/MS/MTT portant réglementation et la Collecte, du stockage, du transport, du traitement et l'élimination des déchets urbains au BURKINA FASO,1998.

DIAWARA A., (2010) : « Les déchets solides à Dakar : Environnement, société et gestion urbaine », Thèse de doctorat en géographie, Université de Bordeaux III, 793p.

DURAND M.-J., (2006) : « La gestion des déchets et les inégalités environnementales à Lima : entre vulnérabilité et durabilités ». In Espaces et sociétés UMR 6590-CNRS.Université de Maine : N°32, décembre 2011, ESO, 32p.

EPCD (Etablissement Public Communal de Développement, 2002),

IBRANGO F. F., (2009) « Problématique de la gestion des déchets plastiques dans la ville de OUAGADOUGOU », Mémoire de Master de professionnel, UJKZ, IGEDD, TES II, 39p.

IDANI B.D. (2014) : « SIG et gestion des déchets solides à Ouagadougou : cas de secteur 30 de l'arrondissement de Bogodogo », Mémoire de Master professionnel en SIG ; option : Gestion de l'environnement et développement durable, 94p.

KIRAT A., (2015) : *La prolifération des déchets solides municipaux et leurs impacts sur le paysage* (cas de Batna), Master en architecture, option ville et paysage, Université El Hadj LAKHDAR-BATNA, 181p.

KIENTEGA S., (2008) : « Contribution des SIG à l'analyse des liens déchets-santé en milieu urbain dans les pays en développement : cas de deux secteurs de la ville de Ouagadougou, Burkina Faso », Thèse à la faculté environnement naturel, architectural et construit laboratoire de système d'information géographique, programme doctoral en environnement, école polytechnique fédérale de Lausanne, Suisse, 301p.

KIRAT A., 2015, « La prolifération des déchets solides municipaux et leurs impacts sur le paysage (cas de Batna) », Master en architecture, option ville et paysage, Université El Hadj LAKHDAR-BATNA, 181p.

KINA A., (2006) : « La gestion des déchets solides ménagers à Koudougou », mémoire de maîtrise en Géographie, UJKZ, 72p.

Monographie du Centre-Ouest, 2006 ;

NAGALO N. P., (2020) : « Problématique de la pollution par les déchets plastiques à Ouagadougou : Etat des lieux – contraintes –Perspectives de la DSPH », mémoire de master1professionnel en Environnement, UJKZ, IGEDD, 72p.

NAGALO N. P., (2022) : « Impacts environnementaux des déchets plastiques dans la commune urbaine de Koudougou », Mémoire de master 2 de recherche en Environnement, UJKZ, IGEDD, 61p.

NDIAYE O., (2003) : « Financement des déchets solides de la ville de Koudougou : état des lieux et propositions stratégiques », mémoire de Maîtrise en Géographie urbaine, UJKZ, 58p.

OUEDRAOGO R. U. E., (2002) : « La gestion des ordures ménagères à Ouagadougou », Mémoire de maîtrise à l’Université de Ouagadougou ; 83p.

OUEDRAOGO R. U. E., (2015) : « Le péril plastique à Ouagadougou : Pratique urbaine et préservation environnementale », Thèse de doctorat unique en Géographie, Ecole Doctorale Lettres, Sciences Humaines et Communication, Laboratoire Dynamique des Espaces et Sociétés à l’Université de Ouagadougou ; 318 p.

SAMA N., (2020 : « Contribution à l’amélioration de la gestion des déchets solides dans la commune de Saaba », Mémoire de Master professionnel en SIG, 70p.

SDGD (Schéma Directeur de Gestion des Déchets) actualisé en 2019 de la Direction de la Salubrité Publique et de l’Hygiène (DSPH).

SORY I., 2008, « La gestion des déchets solides et risques sanitaires en milieu urbain », Mémoire de Master de Recherche en Géographie Urbaine, UJKZ, 65p.

VEYRET Y. & VIGNEAU J-P., dir. (2002) : « Géographie physique : Milieux et environnement dans le système terre », Cahiers de géographe du Quebec, Paris, Armand Collin (Coll. « U-Géographie », ISBN 2-200-25236-6), 368p.

ZONGO Z., (2021) : *Gestion des déchets solides ménagers et inégalités environnementales dans la ville de KOUDOUGOU*, Mémoire de Master de Recherche, Université Norbert ZONGO, 92p. »

PCD (Plan Communal de Développement), 2018-2022. Rapport final, Août 2018,238p. issu du SDAU (Schéma Directeur d’Aménagement Urbain), (2012), Horizon 2030. Rapport final, Novembre 2012. Vol. 1 et 2, 265p.

Rapport final de l'ONEA, (2005), intitulé « Etudes d'assainissement et renforcement de l'alimentation en eau potable dans 8 villes du Burkina Faso. Composantes VI : ordures ménagères ».

Résultats d'une étude diagnostique de la gestion des déchets ménagers réalisés par GRAAD en Avril 2016 à Koudougou.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH) DU BURKINA FASO 2006, (2008) : Résultats définitifs, INSD, Ouagadougou, 52 p.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH) DU BURKINA FASO DE 2019, (2020) : Résultats préliminaires, INSD, Ouagadougou, 69 p.

[www.plasticseurope.org](http://www.plasticseurope.org), consulté le 02 Juin 2021.